

Bien chers amis,

Nous étions présents au tribunal de Privas pour la lecture du délibéré par le Président du tribunal en ce qui concerne notre procès. Il m'a appelé à la barre. Maître Tugdual Levatois représentait Maître Jérôme Triomphe. Monsieur le Président a lu un délibéré très bref et a envoyé deux textes écrits plus explicites à Maître Jérôme Triomphe.

Les diverses demandes en nullité ont été rejetées.

Par contre la demande de supplément d'information a été acceptée et cela est très important car les juges considèrent que le dossier que nous avons dénoncé comme totalement à charge a besoin d'être complété afin de devenir un dossier "objectif".

Nous avons fait appel des rejets des diverses demandes en nullité. Cet appel ne pourra être examiné qu'ultérieurement, à l'appui d'un éventuel appel contre le jugement au fond.

Le procès sur le fond a été annoncé par Monsieur le Président **aux 24, 25 et 26 septembre 2025!** Nous vous remercions pour vos prières et votre soutien indéfectible. Je vous bénis affectueusement et vous assure des prières et de l'affection de Mère Hélène et de nos sœurs et frères. Bonnes vacances et, en ce premier vendredi du mois et, demain, en ce premier samedi du mois, prions et offrons en une grande réparation d'amour du fait du grave blasphème qui a eu lieu à Paris lors de l'ouverture des JO 2024. Nous n'oublions pas de nous réjouir devant les exploits de Léon Marchand et d'Antoine Dupont mais aussi de bien d'autres sportifs qui portent haut les valeurs des JO : toujours plus haut, toujours plus vite, toujours plus fort que j'ai ainsi interprétées en conclusion de mon homélie de dimanche dernier : toujours plus haut dans l'Amour de Dieu et du prochain, toujours plus vite dans la course à la sainteté, toujours plus fort dans le combat contre le Mal et les démons qui l'inspirent.

Père Bernard